

07.03.2013 - 14:46 Uhr

Ne soyez pas modestes, Mesdames

Zürich (ots) -

Même salaire pour un même travail. Ce principe est ancré dans la Constitution fédérale. Cependant, le marché du travail montre un autre visage. Pour un même travail, les femmes gagnent toujours 20 pourcents de moins que les hommes. Le 3 mars dernier, le peuple suisse a dit oui à une meilleure conciliation entre vie professionnelle et vie privée. Cependant, aussi longtemps que l'homme gagne plus, il est clair qu'il soit plus actif professionnellement et que la femme accomplisse en grande partie les tâches domestiques. Si les femmes veulent (re)trouver le chemin du travail non seulement des crèches sont nécessaires, mais aussi l'égalité salariale.

Négocier votre salaire avec prestance

La journée de l'égalité salariale a pour but de s'assurer que la situation soit corrigée dans la culture des entreprises. Employés Suisse revendique l'égalité salariale entre hommes et femmes. « Même salaire pour un même travail », ce principe doit enfin être mis en application. « Une présence souveraine lors des négociations salariales fait beaucoup » déclare Gunhild Hinkelmann, spécialiste en communication et intervenante pour le cours de formation continue « Frau trifft auf » d'Employés Suisse. Elle donne trois conseils aux femmes :

1. Ne soyez pas modestes, Mesdames. Mettez l'accent sur vos réussites. Exprimez vos attentes et vos besoins. Sortez du rôle de victime.
2. La confiance et la prestance permettent de déplacer des montagnes. Parlez fort et clairement. Asseyez-vous bien droit face à votre interlocuteur et souriez poliment - ne soyez en aucun cas pas sûr de vous. Habillez-vous professionnellement, si possible en costume trois-pièces. L'habit fait l'Homme.
3. Restez cool et vives d'esprit. Aux questions critiques, répondez avec des arguments factuels et des faits.

Contact:

Reto Liniger, communication Employés Suisse, 079 467 22 77

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100006251/100734178> abgerufen werden.